

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 15 mars 2017

COMMUNIQUÉ

Déplacement du président du gouvernement à Paris du 6 au 9 mars

Lundi 6 mars

Première conférence nationale pour la sécurité outre-mer

L'objet principal du déplacement à Paris effectué par Philippe Germain, président du gouvernement, était de participer à la première conférence nationale pour la sécurité Outre-mer, organisée par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Outre-mer, qui s'est tenue le lundi 6 mars en présence de Bernard Cazeneuve, Premier ministre, et d'Erica Bareigts, ministre des Outre-mer.

Les échanges entre tous les acteurs - préfets, parlementaires, magistrats, élus locaux, fonctionnaires de police, militaires de la gendarmerie et représentants des associations - ont permis de dresser le bilan des actions entreprises dans le cadre du plan sécurité outre-mer lancé en juin 2016.

Tous les acteurs ont insisté sur la nécessité de co-construire les politiques de prévention de la délinquance avec les acteurs de terrain, pour permettre une adaptation fine aux spécificités et aux enjeux de chaque territoire.

Rencontres avec les ministères sur le dossier calédonien

- **Entretien avec M. Jean-Luc Nevache, directeur de cabinet de M. Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur**

Cet entretien, en présence du président du Congrès, du président de la province Sud et du maire du Mont-Dore, a permis de faire un point sur les engagements de l'État en matière de renforcement de ses moyens de lutte contre la délinquance.

Sur les effectifs

Gendarmerie :

- les effectifs sont désormais portés à 872 militaires (500 effectifs permanents et 372 effectifs de gendarmerie mobile),
- affectation des 30 personnels supplémentaires annoncés lors de la réunion du Comité des signataires de novembre 2016,
- un cinquième escadron de gendarmerie mobile en place depuis mi-novembre 2016,

- antenne GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) de Nouméa : renforcée par un détachement du GIGN venu de Métropole. La mission du centre de planification et de gestion de crise sera maintenue sur le territoire,
- une Brigade de la prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) de la gendarmerie a été créée et est composée de six militaires, dont quatre Calédoniens. Elle a pour vocation de nouer des contacts avec le plus grand nombre de jeunes, les personnes de leur environnement familial et social, etc.

Police nationale :

- sur le renfort prévu de 23 policiers du corps d'encadrement et d'application (gardiens de la paix), 21 sont affectés depuis le 1^{er} février 2017 et deux prendront leur poste au plus tard le 1^{er} septembre 2017.

Au total, 125 gendarmes et policiers supplémentaires ont rejoint le territoire en moins de six mois.

Sur la question des casernes

- Augmentation du taux de subventions de 18 % à 25 % accordées par l'État aux collectivités en charge de la construction de gendarmeries. Ces nouvelles dispositions devraient permettre aux communes de financer les travaux de construction de quatre casernes qui seront louées aux gendarmeries de Païta, Dumbéa-sur-Mer, Boulari et Bourail.

Sur les moyens matériels

- La gendarmerie va recevoir quatre véhicules au blindage renforcé supplémentaires, qui seront convoyés par voie maritime fin mars. Six autres véhicules 4X4 blindés ont été commandés en janvier 2017. Une remise à niveau qualitative des véhicules blindés à roues de la gendarmerie est également en cours : des kits de revalorisation du blindage seront mis en place à l'été 2017 sur l'ensemble du parc en service en Nouvelle-Calédonie, soit au total quatorze engins. Enfin, une caméra thermique va être installée sur un hélicoptère de la gendarmerie.

Mardi 7 mars

Une collaboration sans précédent pour le sport calédonien

➤ Maison de la Nouvelle-Calédonie

Mardi 7 mars, dans les locaux de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris, Philippe Germain, président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Jean-Pierre de Vincenzi, directeur général de l'Insep, et Charles Cali, président du CTOS, ont signé une convention de partenariat historique, en présence de Denis Masegla, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Celle-ci se décline autour de plusieurs enjeux majeurs, dont l'accompagnement des sportives et sportifs de haut niveau, la formation des cadres du sport, ou encore le développement du Centre international sport et expertise (Cise) installé depuis mai 2014 à Koutio.

Une grande première qui vise à développer les échanges et les coopérations, au service de la performance sportive.

➤ La Nouvelle-Calédonie base arrière pour le JO de Tokyo 2020

En marge de la convention signée avec l'Insep et le CTOS, Philippe Germain s'est entretenu avec Denis Masseglia, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et lui a remis le dossier de candidature « NC base Tokyo 2020 » (comme il l'avait déjà fait avec le Premier ministre et le ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports fin 2016).

Ce projet ambitionne de faire de la Nouvelle-Calédonie une base d'entraînement et de préparation finale pour les équipes de France à la veille des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2020. Le Caillou possède en effet un certain nombre d'atouts, au premier rang desquels sa situation géographique par rapport au Japon, qui permettrait de limiter le décalage horaire. Cette opportunité est également l'occasion d'obtenir des financements pour la mise à niveau des équipements sportifs. En 2000, la Calédonie avait déjà servi de "rampe de lancement" aux athlètes français engagés aux JO de Sydney dans les épreuves de triathlon, boxe, pentathlon moderne, escrime et gymnastique.

Audition par la mission d'information parlementaire de l'Assemblée nationale sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie

Philippe Germain, président du gouvernement, s'est entretenu avec MM. Dominique Bussereau (Les Républicains) et René Dosière (Parti socialiste), respectivement président et rapporteur de la mission d'information sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Ils ont pu aborder le sujet des convergences et divergences sur le corps électoral référendaire afin que le scrutin soit incontestable et incontesté.

Mercredi 8 mars

Entretien avec Mme Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer

Cette première rencontre bilatérale avec la ministre a permis d'avancer sur de nombreux dossiers :

- **Le service civique**, avec la validation de la signature de la convention avec l'État avant fin mars pour la mise en œuvre du dispositif en Nouvelle-Calédonie.
- **Le projet éducatif calédonien**, avec la validation de la signature de la convention pour la mise en place des dispositifs « **Emplois d'avenir** » pour 150 jeunes peu ou pas qualifiés éloignés de l'emploi (rémunérés à 75 % du SMG par l'État et 25 % du SMG par l'employeur) et « **Garantie jeunes** » pour permettre à 300 jeunes en grande précarité et les plus éloignés de l'emploi de s'installer dans la vie active grâce à un parcours complet et intensif d'accès à l'emploi (financé à 100 % par l'État).
- **L'organisation d'une mission d'expertise en vue de la création d'un Epide (Établissement pour l'insertion dans l'emploi).**
- L'augmentation du nombre de places au sein du SMA (service militaire adapté). Il pourra accueillir 650 jeunes contre 580 aujourd'hui.
- Le déblocage de 600 millions de francs à destination de la Sécurité Civile.
- Le déblocage de la défiscalisation Aircal.

Dîner privé avec M. Jean-Jacques Urvoas, Garde des Sceaux, ministre de la Justice

Un rendez-vous dédié au plan de prévention et de lutte contre la délinquance que le gouvernement doit présenter au Congrès dans les prochaines semaines. Fin connaisseur du dossier calédonien le Garde des Sceaux a confirmé la nécessité de nommer un référent dans chaque collectivité (Etat, gouvernement, provinces, communes) afin de co-construire les politiques de lutte et de prévention de la délinquance.

Entretien avec Mme Isabelle de Silva, présidente de l'Autorité de la concurrence

Pour cette première rencontre bilatérale avec la présidente de l'Autorité de la concurrence, qui a succédé à M. Bruno Lasserre en octobre 2016, le président du gouvernement a longuement échangé sur les profils des candidats aux postes de président et de rapporteur auditionnés à Paris. La présidente a ainsi confirmé la qualité et l'expertise des candidats retenus qui feront l'objet d'une présentation au Congrès en avril prochain, pour une installation de l'Autorité de la concurrence au début du second semestre 2017.

De nombreux autres sujets ont été abordés comme la situation économique en Nouvelle-Calédonie ainsi que les réformes engagées depuis avril 2015.

Contact presse - Ludovic Lafon - 24 65 40 ou 90 90 15